

Commission : Discipline

Date : 12 décembre 2024

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D2	08 12 24	AS MERPINS	2 Matches de suspension	Art 1.2 et CTDA du Barème Disciplinaire	Joueur	09 12 24	41€
D3	30 10 24	US CHASSENEUIL	3 mois de suspension	Art 7 du Barème Disciplinaire	Joueur	31 10 24	0€
D3	08 12 24	SC AGRIS	Suspension à titre conservatoire	Art 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	09 12 24	À déterminer ultérieurement
D3	07 12 24	JS BASSEAU	2 Matches de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 12 24	41€
D3	08 12 24	ES MORNAC	10 Matches de suspension dont 3 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 12 24	160€
D3	08 12 24	JS GARAT SERS VOUZAN	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 12 24	35€

D3	08 12 24	US CHATEAUNEUF	2 Matches de suspension	Art 1.2 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 12 24	41€
D3	07 12 24	FC ROUILLAC	5 Matches de suspension	Art 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 12 24	90€
D3	07 12 24	AS ST YRIEIX 16	5 Matches de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 12 24	90€
D4	07 12 24	FC ST AMANT DE BOIXE	7 Matches de suspension dont 3 avec sursis	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 12 24	60€
D4	08 12 24	AS BRIE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	09 12 24	35€
U17	16 11 24	AS SOYAUX	7 Matches de suspension	Art 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	13 12 24	160€

Lien vers le [Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire](#) en vigueur.

Le Président : Marcel BUISSON

La Secrétaire : Didier AUBIN

Commenté [CD1]: annexe-2-aux-rg-reglement-disciplinaire-saison-2024-2025